

Entrepôt Van Horne _Opinions thématiques en ligne reçues

Identité et patrimoine

Nom complet

Ozzy Delacroix

Mon opinion

Here's an idea, if you don't want to risk destroying the integrity of a heritage site then leave it the fuck alone.

Nom complet

Kevin Marlet

Mon opinion

L'esprit du lieu ne tiens que par sa -très belle- architecture. Il n'y a aucun usage réel ou récent qui sert la communauté. Des travaux d'entretien seraient inenvisageable par la ville car pas de revenu. Les fonds prives sont donc le seul moyen de sauver cet édifice. Qui s'il n'est pas exploité commercialement déperira puis sera détruit comme bien d'autres avant lui. Donc merci aux investisseurs et aux porteurs de projets. Quand a ceux qui se plaignent je les invite à réunir la somme nécessaire pour acheter l'immeuble et le gérer de la manière qu'ils l'entendent.

Peace.

Nom complet

Imane C

Mon opinion

Bonjour,

Mon opinion concerne la construction du nouveau bâtiment dans le prolongement du bâti existant. Je ne suis pas certaine que cela soit nécessaire de construire en plus. Le bâtiment est déjà colossal, utiliser le cadre bâti existant pour les tous les usages serait-il possible ? Ou alors est ce que la construction supplémentaire pourrait se faire un peu plus en retrait volumétrique (hauteur et largeur) ce gros bloc afin de garder le caractère unique de l'entrepôt ? De plus cela prolonge le mur nord-sud ce qui provoque une façade du bâti exclusivement ombragée.

L'accès au toit est vraiment un atout du projet, avoir une terrasse publique où l'on pourrait avoir un café/bar afin de profiter de la vue 360, si possible 4 saisons serait vraiment intéressant à mon avis.

Merci du temps consacré à la lecture de tous les commentaires!

Nom complet

Stanko Josimov

Mon opinion

Le projet prévoit un « recul en partie supérieure et un retrait vertical au point de raccordement avec la structure existante, afin de détacher leurs façades et de donner une meilleure lisibilité à la volumétrie de l'entrepôt ». Or, d'après la présentation à l'Office, page 29, le nouveau bâtiment cache entièrement la façade sud de l'entrepôt ainsi rendant entièrement illisible sa volumétrie. Le nouveau bâtiment, tel que proposé, est trop imposant et d'une nature entièrement étrangère au bâtiment principal. Sa façade pourrait intégrer les éléments du bâtiment principale avec les matériaux contemporains, par exemple, en combinant le verre et le brique rouge. Le nouveau bâtiment devrait également être plus en retrait et détaché de l'ancien, afin de cacher au minimum sa façade sud.

Nom complet

Felicia Shenker

Mon opinion

Qu'on arrête de caractériser tout ce qui est commercial comme "dynamique", comme si le quartier dans son aspect culturel ne l'était pas! Un hôtel place la nuirait profondément à l'atmosphère de Mile End et "Mile-Ex". Ils seraient envahis de touristes.

Nom complet

Nadia Blouin

Mon opinion

- 1-si l'entrepreneur maintient ses dires, oui.
- 2-avec le texte ci-haut, tout semble respecter les caractéristiques patrimoniales de l'immeuble, spécialement le château d'eau, qui est majeur.
- 3-la serre est une superbe idée pour cacher l'équipement mécanique.

Nom complet

Kevin Jagernauth

Mon opinion

Any plans for redeveloping 1 Van Horne *must* maintain its exterior features as much as possible.

Nom complet

Dr. Marielle Nitoslawska

Mon opinion

- Les travaux proposés DOIVENT garantir la préservation du patrimoine et le maintien de l'esprit du lieu.
- Le nouveau bâtiment au 55 Van Horne, quant à lui, devrait avoir une hauteur un peu plus basse que le bâtiment existant (1 Van Horne) pour préserver l'esprit architectural du lieu.
- Une structure architecturale doit être construite pour couvrir visuellement l'équipement

mécanique au toit et en assurer son intégration avec la serre, le café-terrasse et le château d'eau.

Nom complet

Aytaç Göksu

Mon opinion

1. Je pense que le projet architectural permettra la préservation adéquate et suffisante du patrimoine.

Nom complet

Sonia Varnier

Mon opinion

Les travaux proposés semblent bien respecter les objectifs de préservation du patrimoine.

Pour ce qui est d'atténuer l'impact visuel de l'équipement mécanique sur le toit, peut-être utiliser de la végétation en pourtour du toit de l'immeuble et de séparer les différents éléments (café-terrasse, serre, château d'eau) par des bandes de végétaux, arbustes ou graminées.

Nom complet

Anne Isabelle Roussy

Mon opinion

Le projet de revitalisation de l'entrepôt Van Horne représente une occasion unique et réelle de reconnecter un lieu emblématique à son quartier. Mais cela ne peut se faire sans prendre en compte ce qui donne déjà à ce site sa valeur : sa force visuelle emblématique, sa portée artistique, et sa relation vivante avec la communauté.

1. Préserver un repère visuel emblématique

La tour de l'entrepôt est un marqueur identitaire, à la fois discret et imposant. Elle ne peut devenir un arrière-plan parmi d'autres. Toute nouvelle intervention doit s'assurer de préserver cette présence dans le paysage urbain, dans sa lisibilité et sa capacité à se détacher clairement de son environnement. Elle ne doit pas être noyée sous des structures concurrentes comme une terrasse surélevée ou un écran monumental. Il ne s'agit pas simplement de « garder » la tour, mais de lui offrir l'espace visuel qu'elle mérite — de l'honorer, de la mettre en valeur. Je ne crois pas qu'on y parvienne ici, malgré les bonnes intentions et l'intérêt d'une terrasse d'hôtel ou d'un écran pour les soirées cinéma.

2. Protéger un patrimoine vivant et soutenir les organismes locaux

Bien que situé juste à côté, le Jardin du crépuscule sera inévitablement impacté par les travaux. Cet espace exceptionnel, né d'un geste artistique audacieux et adopté par la communauté, incarne un patrimoine rare : informel, organique, profondément ancré dans le quartier. Le préserver ne devrait pas être vu comme une contrainte, mais comme une chance. Une opportunité de faire de ce projet un exemple de respect et d'intelligence urbanistique.

On devrait chercher activement à le mettre en valeur à travers l'architecture adjacente — encourager sa découverte, créer un lien piéton agréable, fluide, invitant. Ce serait infiniment plus porteur qu'une entrée de stationnement, qui risque d'en compromettre l'attrait et l'accessibilité au quotidien.

Au-delà de cet aspect, il y a la question cruciale de l'espace communautaire. Le Mile-End et la Petite Italie abritent une diversité d'organismes culturels et sociaux qui, année après année, peinent à se loger adéquatement. Plusieurs d'entre eux cherchent des espaces plus vastes que ce que propose le projet actuel. L'offre disponible est souvent morcelée, inadaptée, ou trop chère. Il est essentiel que le projet intègre des espaces pensés pour ces acteurs, plutôt que de tout miser sur des cellules commerciales standardisées. C'est cette mixité réelle — artistique, sociale, citoyenne — qui donne vie et sens à un lieu, qui l'ancre durablement dans son quartier.

3. Repenser la vocation commerciale dans son contexte

Il est tout à fait légitime de vouloir assurer une viabilité économique au projet. Mais l'ajout d'un grand nombre de commerces — et d'un hôtel — dans un secteur où les locaux vacants se multiplient déjà, notamment sur Saint-Laurent, pose question.

Plutôt que de créer une enclave commerciale tournée vers elle-même, pourquoi ne pas miser sur la porosité avec le quartier ? Favoriser les circulations entre le site et son environnement immédiat. Inciter les usagers — notamment les visiteurs de l'hôtel — à sortir, à découvrir les commerces indépendants, les ateliers, les lieux culturels et les espaces publics déjà existants.

C'est cette ouverture, cette circulation vivante entre projet et quartier, qui assurera une dynamique durable.

Au bas mot, ce site a déjà une force : il est chargé d'histoire, incarné, vivant. Le revitaliser, c'est partir de là, et en prolonger la portée. Il y a ici une occasion rare de faire un projet ancré, pertinent, capable de relier passé et présent avec sens... et avec une réelle intégration du lieu au sein duquel il apparaît, c'est à-dire de mettre en valeur ce qui l'entoure et favoriser la découvrabilité de son secteur.

Nom complet

Pascal Henrard

Mon opinion

Le projet semble aller dans le bon sens en respectant l'architecture d'origine.

Pour mettre en valeur le château d'eau, on pourrait prévoir une mise en lumière qui en fasse un le symbole visible de jour comme de nuit du Mile-End.

Pourquoi ne pas intégrer un volet historique avec par exemple une expo permanente de Mémoire du Mile-End?

Pour atténuer l'impact visuel de l'équipement mécanique au toit, utiliser des revêtements et des volumes architecturaux qui se fondent dans le style du bâtiment.

Limiter le bruit des machineries.

Nom complet

Eliza Clarke

Mon opinion

En matière de préservation patrimoniale, il est honteux de modifier la façade d'un bâtiment emblématique. Cette structure est un symbole de notre quartier, et toute modification de son apparence équivaldrait à une défiguration. Nos bâtiments iconiques sont ce qui donne à Montréal son caractère unique. Si ce bâtiment se trouvait dans le Vieux-Port, la question ne se poserait même pas — sa façade serait protégée sans débat. Le même respect devrait être accordé à tous les bâtiments historiques de la ville.